



Chaque fois que je suis reçu par mon proviseur, celui-ci fume un cigare

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 6 décembre 2008

Bonjour je suis enseignant

A chaque fois que je suis reçu par mon proviseur celui-ci fume un cigare

que peut-on faire pour l'empêcher de fumer dans son bureau ?

Merci

Réponse :

Vous devez faire part de cette infraction au recteur d'académie, de préférence par courrier recommandé.

Si cette démarche vous paraît dangereuse pour la suite de votre carrière, [déposez une plainte](#) auprès du procureur de la République. Vous y préciserez vos craintes pour votre carrière de voir votre identité dévoilée.